

Fiche signalétique (FS)

Date de révision: 05/25/2011 Numéro de révision: 1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT

Nom du produit CONCEPTS INTERIOR LATEX PEARL FINISH BASE 4

Code du produit K7984X

Classe de produit PEINTURE DILUÉE À L'EAU

Couleur Tous

Fabricant Numéro d'urgence

Benjamin Moore & Co. CANUTEC: 613-996-6666 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645

Tél.: 201-573-9600 www.benjaminmoore.com

2. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

The state of the s					
Nom Chimique	No. CAS	Concentration % (max.)			
Kaolin	1332-58-7	7 - 13%			
Titanium dioxide	13463-67-7	0.1 - 0.25%			
Acetic acid ethenyl ester	108-05-4	0.1 - 0.25%			

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

Aspect liquide Odeur peu ou pas d'odeur

Effets potentiels pour la santé

Voies majeures d'exposition Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Effets aigus

K7984X-CONCEPTS INTERIOR LATEX PEARL FINISH BASE 4

Yeux Peut entraîner une légère irritation.

Peau InhalationPeut entraîner une légère irritation de la peau.
Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion du produit peut causer une irritation des voies gastrointestinales, ainsi

que des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Effets chroniques Des expositions répétées peuvent entraîner des réactions allergiques chez les

personnes sensibles au produit.

Voir la section 11 pour l'information toxicologique additionnelle.

Conditions médicales aggravées Aucun à notre connaissance

HMIS Santé: 1* Inflammabilité: 0 Réactivité: 0 EPI:-

Légende HMIS

- 0 = Danger minimal
- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère
- * = Danger chronique
- X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement: Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

Contact avec les yeuxBien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau Retirer rapidement les vêtements et chaussures contaminés tout en rinçant

abondamment avec de l'eau et du savon.

Inhalation Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Ingestion Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en boire abondamment par la

suite. Consulter un médecin au besoin.

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Date de révision: 05/25/2011

K7984X-CONCEPTS INTERIOR LATEX PEARL FINISH BASE 4

Équipement de protection individuelle pour lesComme pour tout incendie, porter

pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi

Date de révision: 05/25/2011

qu'une combinaison complète de protection.

Risques spécifiques à la substance chimique Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu

ou à la chaleur extrême.

Sensibilité à l'impact mécanique non

Sensibilité à la décharge statique non

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F)Sans objetPoint d'éclair (°C)Sans objetMéthode de mesure du point d'éclairSans objet

Limites d'inflammation dans l'air

Limite supérieure d'explosion:

Sans objet
Sans objet
Sans objet

NFPA Santé: 1 Inflammabilité: 0 Instabilité: 0 Spécial: Sans objet

Légende NFPA

0=Non dangereux

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation

adéquate.

Précautions pour la protection de Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

l'environnement

Méthodes de nettoyage Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le haut et peller dans les

récipients appropriés pour la disposition.

Autres informations Aucun à notre connaissance

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Éviter le contact avec la peau, les yeux et le vêtements. Éviter de respirer les

vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante,

porter un équipement respiratoire approprié.

Stockage Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Date de révision: 05/25/2011

Limites d'exposition

Composants dangereux

Nom Chimique	ACGIH	Alberta	Colombie- Britannique	Ontario TWAEV	Québec
Kaolin	2 mg/m³ - TWA	2 mg/m ³ - TWA	2 mg/m³ - TWA particulate matter containing no asbestos and less than 1% crystalline silica	2 mg/m³ - TWAEV containing no asbestos and less than 1% crystalline silica	5 mg/m ³ - TWAEV
Titanium dioxide	10 mg/m³ - TWA	10 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWA 3 mg/m ³ - TWA	10 mg/m ³ - TWAEV	10 mg/m³ - TWAEV
Acetic acid ethenyl ester	10 ppm - TWA 15 ppm - STEL	10 ppm - TWA 35 mg/m³ - TWA 15 ppm - STEL 53 mg/m³ - STEL	10 ppm - TWA 15 ppm - STEL	10 ppm - TWAEV 15 ppm - STEV	10 ppm - TWAEV 35 mg/m³ - TWAEV 15 ppm - STEV 53 mg/m³ - STEV

Légende

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario

Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures d'ordre technique Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection individuelle

Protection des yeux/visage Lunettes de sécurité avec protections latérales. Protection de la peau Gants protecteurs et habillement imperméable.

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les

vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide

Odeur peu ou pas d'odeur

Densité (lbs/gal) 9.45 - 9.55 Masse volumique 1.1 - 1.2

pH
 Viscosité (centistokes)
 Vitesse d'évaporation
 Pression de vapeur
 Non disponible
 Non disponible
 Non disponible

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Date de révision: 05/25/2011

Non disponible Densité de vapeur 40 - 50 % solides en masse % solides en volume 30 - 40% volatiles en masse 50 - 60 60 - 70 % volatiles en volume Teneur limite réglementaire en < 50

COV (g/I)

Point d'ébullition (°F) 212 Point d'ébullition (°C) 100 Point de congélation (°F) 32 Point de congélation (°C) 0

Point d'éclair (°F) Sans objet Point d'éclair (°C) Sans objet Sans objet Méthode de mesure du point

d'éclair

Limite supérieure d'explosion: Non disponible Limite inférieure d'explosion: Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Prévenir de la congélation

Matériaux incompatibles Pas de matières à signaler spécialement

Produits de décomposition dangereux Aucun dans des conditions d'emploi normales.

Possibilité de réactions dangereuses La polymérisation dangereuse ne peut survenir.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Date de révision: 05/25/2011

Toxicité aiguë

Produit

Pas d'information disponible

Composants

Kaolin

LD50 oral : >5000 mg/kg (Rat)

Titanium dioxide

LD50 oral: >24000 mg/kg (Rat) LD50 cutané: >10000 mg/m3 (Lapin)

LC50 Inhalation (Poussière): >6.82 mg/L (Rat, 4 hr.)

Acetic acid ethenyl ester LD50 oral: 2900 mg/kg (Rat)

LC50 Inhalation (Vapeur): 114000 mg/m³ (Rat, 4 hr.)

LD50 cutané: 2335 mg/kg (Lapin)

Toxicité chronique

Cancérogénicité

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène :

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA Carcinogène
		2B - Possible		Listed
Titanium dioxide		Human		
		Carcinogen		
	A3 - Confirmed	2B - Possible		Listed
Acetic acid ethenyl ester	Animal	Human		
	Carcinogen with	Carcinogen		
	Unknown			
	Relevance to			
	Humans			

 Même si le CIRC considère le dioxyde de titane comme étant potentiellement cancérigène pour l'être humain, la conclusion de son sommaire se lit comme suit : " On pense que l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matières, comme c'est le cas pour la peinture, n'entraîne pas d'exposition importante au dioxyde de titane. "

Légende

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP: National Toxicity Program

OSHA: Occupational Safety & Health Administration

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Date de révision: 05/25/2011

Effets écotoxicologiques

Produit

Toxicité aiguë aux poissons

Pas d'information disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Pas d'information disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Pas d'information disponible

Composants

Toxicité aiguë aux poissons

Titanium dioxide

CL50:>1000 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Pas d'information disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Pas d'information disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Les contenants vides et secs peuvent être recyclés dans le cadre d'un programme de recyclage de contenants. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD non réglementé

ICAO / IATA non réglementé

IMDG / IMO non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires globaux

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TSCA États-unis CANADA LIS Oui - Tous les composants sont énumérés ou exemptés Oui - Tous les composants sont énumérés ou exemptés

Date de révision: 05/25/2011

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

Nom Chimique No. CAS Concentration % (max.)

Acetic acid ethenyl ester $\overline{108-05-4}$ $\overline{0.1-0.25\%}$

Ce produit peut contenir des traces d'autres produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration des sections 1-4 du INRP. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP:

Nom Chimique

No. CAS

Concentration % (max.)

Acetic acid ethenyl ester 108-05-4 0.1 - 0.25%

Ce produit peut contenir des traces d'autres produits chimiques assujettis aux exigences de déclaration de la section 5 du INRP. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

SIMDUT État réglementaire

Ce produit est classifié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

SIMDUT Classe de danger

D2A Matières très toxique



16. AUTRES INFORMATIONS

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à http://www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/prod/paint-peinture_f.html pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

K7984X-CONCEPTS INTERIOR LATEX PEARL FINISH BASE 4

Date de révision: 05/25/2011

Préparé par Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Co.

360 Route 206 - P.O. Box 4000

Flanders, NJ 07836 866-690-1961

Date de révision: 05/25/2011

Sommaire de révision Pas d'information disponible

Clause de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans la présente sont présentés de bonne foi et considérés comme exacts en date de la mise à jour indiquée ci-dessus. Ces renseignements sont fournis sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs doivent s'en servir à titre de complément à d'autres renseignements recueillis et faire leur propre évaluation de la pertinence et de l'exhaustivité de l'ensemble des renseignements recueillis afin d'assurer l'usage adéquat de ces substances, ainsi que la sécurité et la santé des employés. L'utilisateur de ces données et renseignements doit s'assurer de leur conformité aux lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

K7984>

Fin de la fiche signalétique